

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Economie, social, inégalités (France) > Transports (France) > Transports - SNCF, rail (France) > **Macron et la SNCF : Ce projet de loi sans légitimité démocratique est un (...)**

Tribune

Macron et la SNCF : Ce projet de loi sans légitimité démocratique est un danger mortel pour la cohésion territoriale

jeudi 22 mars 2018, par [Attac France](#), [Collectif / Signatures multiples](#), [Fondation Copernic](#) (Date de rédaction antérieure : 21 mars 2018).

Lors de la campagne présidentielle, Emmanuel Macron en avait fait un argument majeur de sa candidature : contrairement à ses prédécesseurs, il annoncerait les mesures qu'il appliquerait une fois élu. Les Français sauraient donc à quoi s'attendre. Or, moins d'un an après son élection, voici qu'il met en chantier une réforme, ou plutôt une contre-réforme, majeure qui n'a jamais été soumise au vote de nos concitoyen.es. Elle engage la privatisation de la SNCF, le dépérissement du service public du rail, déjà par ailleurs bien entamé, et la fin du statut des cheminots.

Ce projet n'a donc aucune légitimité démocratique. Il en a d'autant moins que le gouvernement veut le faire adopter par ordonnances, réduisant ainsi les droits du Parlement à portion congrue, alors même qu'il dispose d'une majorité pléthorique à l'Assemblée. Cette privatisation annoncée, couplée avec l'ouverture totale à la concurrence, c'est la cohésion territoriale, déjà fragilisée, qui est en danger de mort avec la fin programmée du service public ferroviaire.

Elle se traduira par la fermeture des lignes non rentables, notamment les petites lignes de desserte locale, une augmentation des tarifs, un entretien du réseau encore plus défectueux car les entreprises privées, poussées par la recherche d'une rentabilité financière toujours plus grande, ont toujours tendance à rogner sur la sécurité. L'exemple du Royaume-Uni est de ce point de vue emblématique : suite à la privatisation, les incidents et les retards se sont multipliés, les tarifs ont fortement augmenté, et l'État britannique a été obligé de verser chaque année 4,6 milliards d'euros de subventions aux compagnies privées qui n'ont pas assez investi. Les enquêtes d'opinion montrent régulièrement qu'une très large majorité de la population est favorable à une renationalisation.

De plus, alors qu'il serait nécessaire de développer le transport ferroviaire dans la perspective de la transition écologique, rien n'est prévu pour un rééquilibrage de la route vers le rail. Pire une privatisation de la SNCF, qui verrait la rentabilité financière devenir le critère absolu, serait un obstacle de taille à un tel processus.

L'ampleur de la dette est évoquée régulièrement comme un argument pour justifier ce projet. Mais, au-delà même du fait que l'essentiel de cette dette est le produit du financement des grandes infrastructures qui auraient dû être prises en charge par l'État, quel rapport y a-t-il avec le projet qui nous est présenté ? La dette ne va pas disparaître comme par enchantement avec le changement de statut de la SNCF et les économies induites par la fin du statut des cheminots - entre 100 et 150 millions d'euros à l'horizon de 10 ans - sont dérisoires par rapport à son montant.

Le personnel de la SNCF est aujourd'hui montré du doigt, traité de privilégié, alors même que la grille salariale commence à 1219 euros brut et que les conditions de départ à la retraite ont été

notablement durcies ces dernières années. Or, le statut des cheminots permet un recrutement aussi rigoureux que possible, le contrôle des agents, l'encadrement de la durée et de la pénibilité de leur travail, ce qui est décisif du point de vue de la sécurité des usagers. En fait, après la loi travail qui a affaibli considérablement les droits des salariés du secteur privé, c'est maintenant au tour des salariés à statut - les fonctionnaires sont aussi menacés - d'être dans le viseur du gouvernement.

En s'en prenant aux cheminots, Emmanuel Macron espère, s'il l'emporte, casser tout esprit de résistance face à sa volonté de restructurer en profondeur la société française pour y appliquer les recettes néolibérales. Ce dont il est question est donc la nature même de la société dans laquelle nous voulons vivre. Voulons-nous vivre dans une société où les droits sociaux seraient réduits à néant, où les services publics auraient disparu, où l'inégalité de traitement des territoires serait la règle ? Ou, au contraire, voulons-nous une société plus juste, plus solidaire, plus égalitaire ? C'est pour cela que l'avenir de la SNCF nous concerne toutes et tous et que nous nous engageons à soutenir le combat des cheminots.

Tribune à l'initiative d'Attac et de la Fondation Copernic

SIGNATAIRES :

Louis Adam, commissaire aux comptes ; Christophe Aguiton, chercheur en sciences sociales ; Ana Azaria, présidente de l'organisation de Femmes Egalité, Daniel Bachet, sociologue ; Etienne Balibar, philosophe ; Ludivine Bantigny, historienne ; Louis-Marie Barnier, sociologue ; Lorenzo Barrault-Stella, sociologue ; Nicole Benyounes, médecin ; Stéphane Beaud, sociologue (université de Poitiers) ; Nicolas Béniès, économiste ; Gisèle Berkman, essayiste (Collège international de philosophie) ; Eric Berr, économiste (université de Bordeaux) ; Jacques Bidet, philosophe ; Philippe Blanchet, professeur (université Rennes-II) ; Catherine Bloch-London, sociologue ; Stéphane Bonnéry, sciences de l'éducation (université Paris-VIII) ; Sylvain Bordiec ; Nicole Borvo Cohen-Seat, sénatrice honoraire de Paris ; Samuel Bouron, sociologue ; Philippe Boursier, professeur de sciences économiques et sociales ; Michel Cabannes, économiste ; Louison Cahen-Fourot, économiste ; Claude Calame, anthropologue (EHESS) ; Jean-Louis Camus, Fédération nationale des associations d'usagers du transport Limousin ; Bernard Cassen, président d'honneur d'Attac ; Patrick Chamoiseau, écrivain ; Léo Charles, économiste (université Rennes-II) ; Christophe Charles, historien, professeur Paris-I ; Séverine Chauvel, sociologue ; Henri Chazelle ; François Chesnais, économiste ; Françoise Clément, économiste ; Patrick Cohen-Seat, président honoraire d'Espace Marx ; Jean-Baptiste Comby, sociologue ; Bernard Convert, directeur de recherche CNRS émérite ; Philippe Corcuff, sciences politiques (IEP Lyon) ; Laurent Cordonnier, économiste (université de Lille) ; Jacques Cossart, économiste ; Alain Coulombel, secrétaire national adjoint EELV ; Patrick Coulon, journaliste ; Pierre Cours-Saliès, professeur émérite (université Paris-VIII) ; Thomas Coutrot, économiste ; Robert Crémieux, Mouvement national des chômeurs et précaires ; Alexis Cukier, philosophe ; Laurence De Cock, coordinatrice de la Fondation Copernic ; Pierre Dardot, sociologue ; Christian de Montlibert, sociologue ; Christian Delarue, altermondialiste ; Bruno Della Sudda, militant autogestionnaire et altermondialiste ; Jean-René Delepine, membre du Conseil d'administration de SNCF Réseau ; Gilles Deloustal, Conseil scientifique d'Attac ; Marilza Demelo-Foucher, (Attac) ; Michel Desmars, maire du Verdier (Tarn) ; Renato Di Ruzza, professeur émérite (université d'Aix-Marseille) ; Marnix Dressen, professeur des universités ; Jean-Michel Drevon, Convergence des services publics ; Jean-Numa Ducange, historien ; Victor Duchesne, économiste ; Cédric Durand, économiste ; Eloïse Durand, anthropologue ; Nicole Edelman, historienne (université de Nanterre) ; Didier Epszajn, animateur du blog : entre les lignes entre les mots, Anne Eydoux, économiste (CNAM) ; Patrick Farbiaz, Ecologie Sociale Jean-Michel Faure, professeur émérite (université de Nantes) ; Caroline Fayolle, historienne (université de Montpellier) ; Fabrice Flipo, philosophe ; Anny Fradin, biologiste ; Geneviève Fraisse, philosophe, CNRS ; Maryse Gadreau, économiste (professeure émérite) ; Jean Gadrey, économiste ; Isabelle Garo, enseignante de

philosophie ; Franck Gaudichaud, enseignant-chercheur (université Grenoble-Alpes) ; Jacques Généreux, économiste ; Susan George, écrivaine ; François Gèze, éditeur ; Karl Ghazi, coprésident de la Fondation Copernic ; Ariane Ghirardello, économiste ; Jérôme Gleizes, économiste (université Paris-XIII) ; Olivier Grojean, maître de conférences, science politique (Paris-I – Panthéon-Sorbonne) ; Janette Habel, coprésidente de la Fondation Copernic ; Jean-Marie Harribey, économiste ; Rima Hawi, économiste ; Ingrid Hayes, historienne (université de Nanterre) ; Michel Husson, économiste ; Anne Isla, économiste ; Florence Jany-Catrice, économiste (université de Lille) ; Fanny Jedlicki, enseignante-chercheuse (université du Havre) ; Esther Jeffers, économiste ; Anne Jollet, historienne (université de Poitiers) ; Marie Jonathan, économiste ; Florence Joshua, maîtresse de conférences (université Paris-Nanterre) ; Razmig Keucheyan, philosophe ; Pierre Khalfa, économiste ; Michel Koebel, professeur (université de Strasbourg) ; Isabelle Krzykowski, universitaire ; Bernard Lacroix, professeur émérite de science politique (université de Nanterre) ; Dany Lang, enseignant-chercheur en économie (Paris-XIII) ; Bernard Langlois, journaliste ; Mathilde Larrère, historienne ; Catherine Laurent, chercheuse ; Christian Laval, sociologue ; Marc Lavoie, économiste ; Florence Lauzier, médecin ; Frédéric Lebaron, sociologue ; Francis Lebon ; Olivier Le Cour Grandmaison, universitaire ; Patrick Le Moal, ancien inspecteur du travail ; Remy Lefebvre, sociologue ; Claire Lemercier, directrice de recherche au CNRS ; Serge Lequeau, syndicaliste ; Nadine Levratto, économiste ; Danièle Linhart, sociologue du travail ; Alain Lipietz, économiste ; Michael Löwy, sociologue au CNRS retraité ; Corinne Luxembourg, géographe ; Christian Mahieux, ex-membre du Conseil d'administration de la SNCF ; Henri Maler, maître de conférences retraité ; Jean Malifaud, universitaire ; Jean-Claude Mamet, blog www.syndicollectif.fr, Marc Mangenot, économiste ; Sophia Mappa, psychanalyste ; Jonathan Marie, économiste (université Paris-XIII) ; Philippe Marlière, politiste ; Pascal Martin, sociologue ; Igor Martinache ; Christiane Marty, ingénieure-chercheuse ; Olivier Masolet, enseignant-chercheur (université Paris-Descartes) ; Michel Maso, directeur de la Fondation Gabriel Péri ; Gustave Massiah, économiste ; Gérard Mauger, sociologue ; Guillaume Mazeau, historien (université Paris-I) ; Dominique Méda, sociologue ; Daniel Mermet, journaliste ; Olivier Michel, universitaire ; Julian Mischi, sociologue ; Bénédicte Monville, Conseillère régionale Ile de France ; Robi Morder, juriste ; Jean-Loup Motchane, Conseil scientifique d'Attac ; Jean-Paul Nail, auteur-photographe ; Olivier Neveux, enseignant-chercheur ; Farid Ounissi, juriste en droit social ; Florence Palpacuer, économiste, professeure (université de Montpellier) ; Guillaume Pastureau, économiste ; Willy Pelletier, coordinateur de la Fondation Copernic ; Jacqueline Pénit, Attac ; Claude Pennetier, codirecteur du Maitron, chercheur au CNRS ; Irène Pereira, sociologue ; Rozenn Perrot, économiste ; Nathalie Pierrard, membre du Conseil d'administration de SNCF Mobilités ; Monique Pinçon-Charlot, ancienne directrice de recherche au CNRS ; Michel Pinçon, ancien directeur de recherche au CNRS ; Louis Pinto, sociologue ; Dominique Plihon, porte-parole d'Attac ; Claude Poliak, sociologue ; Nicolas Postel, économiste ; Raphaël Pradeau, porte-parole d'Attac ; Romain Pudal, sociologue (CNRS) ; Daniel Rallet, syndicaliste ; Emmanuel Renault, professeur de philosophie (université Paris-Nanterre) ; Emmanuelle Reungoat, MCF en science politique ; Judith Revel, professeure de philosophie (université Paris-Nanterre) ; Jacques Rigaudiat, économiste ; Ellen Riot, économiste (université de Reims) ; Michèle Riot Sarcey, historienne ; Daniel Rome, économiste ; Joseph Rossignol, ancien député-maire du Val-de-Marne économiste ; Gilles Rotillon, économiste (université Paris-Ouest) ; Catherine Samary, économiste ; Véronique Sandoval, économiste ; Benoit Schneckenburger, philosophe ; Pascal Seppecher, chercheur ; Claude Serfati, économiste ; Patrick Silberstein, éditeur aux éditions Syllepse ; Rachel Silvera, économiste (université Paris-Nanterre) ; Richard Sobel, économiste ; Henri Sterdyniak, économiste ; Philippe Sultan, ancien élève de l'ENA ; Yamina Tadjeddine Fourneyron, économiste (université de Lorraine) ; Bruno Theret, économiste (CNRS) ; Julien Théry, historien ; Laurent Thévenot, sociologue (EHESS) ; Michel Thomas, professeur émérite ; Rémy Toulouse, éditeur ; Josette Trat, sociologue ; Stéphanie Treillet, économiste ; Julien Troccaz, membre du Conseil d'administration de SNCF Réseau ; Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac ; Christophe Ventura, animateur de Mémoire des luttes ; Daniel Vergnaud, Observatoire des mouvements de la société ; Louis Weber, éditeur ; Didier Gélot

(sociologue) ; Frédéric Neyrat (sociologue).

P.-S.

* 21 mars 2018 :

<http://www.fondation-copernic.org/index.php/2018/03/21/sncf-ce-projet-de-loi-sans-legitimite-democratique-est-un-danger-mortel-pour-la-cohesion-territoriale/>